



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

5 décembre 2020 en ligne sur zoom

RAPPORT MORAL

Ce rapport moral devait être présenté le 31 mars et dresser le bilan et analyser la situation de l'AFR au cours des douze mois précédents. Mais la pandémie de covid ayant contraint le bureau à repousser notre assemblée générale à deux reprises, jusqu'à cette fin d'année 2020, il portera donc sur une période de 19 mois, de mars 2019 à novembre 2020 et sera, en conséquence, un peu plus long qu'habituellement. Je vous remercie de le lire et/ou de l'écouter malgré cela attentivement.

STATISTIQUES ET FONCTIONNEMENT DES INSTANCES

- Au 8 novembre 2020 **283 adhérents** étaient à jour de leur cotisation contre 334 au 31 mars 2019. Cette importante différence est en partie due à la date retardée de l'assemblée générale : c'est à la veille de sa tenue que beaucoup de cotisations arrivent. Ceci dit, c'est la deuxième année de suite que nos effectifs diminuent. Il faut donc s'interroger sur les causes de cette évolution et y trouver un remède.
- **En 2019** ont eu lieu **7 réunions des instances** de l'AFR : 3 bureaux (11 mai, 14 septembre, 12 octobre), 3 conseils d'administration (19 janvier, 22 juin, 23 novembre) et une assemblée générale (31 mars, au lycée La Fontaine, grâce à Marie-Hélène Farin, que je remercie ici, la question des locaux étant permanente pour l'AFR).
En 2020, bien que le calendrier ait été totalement bouleversé par la pandémie, se sont tenus **4 bureaux**, 3 en présentiel (25 janvier, 8 février, 10 octobre), 1 virtuel (24 juin). Les réunions en présentiel se tiennent dans les locaux de l'INALCO qui les héberge désormais régulièrement grâce à Catherine Géry. Un très grand merci à elle.
- Toutes les discussions et les décisions prises ont été portées à votre connaissance par **9 Bulletins de l'AFR** (n°79 à 85 en 2019 ; 86-88 en 2020). La rédaction en a été assurée par Armelle Groppo, la mise en page et la diffusion par Alain Slanoski. Merci à lui, qui assume aussi d'autres tâches prenantes. Parmi celles-ci, l'édition de **l'Annuaire des adhérents** et la gestion de la **liste de diffusion**, pour laquelle il est aidé par Elena Jourdan, à qui va aussi notre gratitude.
Le site web et **la page Facebook**, alimentés par Sylvette Soulié et par Armelle Groppo, sont toujours aussi consultés. Le projet de modernisation du site n'a pas avancé, faute d'adhérents volontaires pour y réfléchir. Merci à Sylvette qui est tout comme Alain

Slanoski et Richard Brunet à la fois l'une des chevilles ouvrières et l'un des piliers de l'association.

- Richard Brunet, notre trésorier, est démissionnaire depuis mars 2019, mais personne ne s'étant encore proposé pour le remplacer, il continue de gérer **les finances de l'AFR**, aidé par Alain Slanoski trésorier-adjoint. Son exemple montre que la question lancinante du renouvellement des instances réclame une solution désormais urgente. Il vous présentera le rapport financier 2019 après ce rapport moral.

ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR L'AFR

- Le colloque du **congrès 2019** « Le patrimoine russe et soviétique : construction, déconstruction, reconstruction » a été une vraie réussite pour les auditeurs qui ont particulièrement apprécié la variété des interventions. Ce fut un colloque de vulgarisation scientifique, au sens le plus noble du terme. L'AFR a ainsi joué l'un de ses rôles.
- Le **congrès 2021** aura lieu à **Toulouse**, proposition d'Evelyne Enderlein acceptée par nos collègues sur place Dany Savelli et Anna Zaytseva les **19 et 20 juin 2021** (Bulletin n°89). **Le colloque** se tiendra le 19 juin. Il a pour titre « La Russie : tournant(s) vers l'Est d'hier à aujourd'hui ». Un budget AFR de 5 000€ est prévu pour lui, du jamais vu dans l'histoire de l'association. Son coût et sa date tardive sont des conséquences « collatérales » directes de la situation sanitaire : toutes les manifestations universitaires annulées en 2020 ont été reportées à 2021 sans le budget afférant, l'argent public non dépensé au 31 décembre retournant dans les caisses de l'État. Ce genre d'imprévu montre combien il faut être prudent en matière de dépenses.
L'assemblée générale sera appelée le 20 juin à renouveler les instances dirigeantes de l'AFR. Il faudra remplacer Richard Brunet, Armelle Groppo y remettra son mandat de présidente, presque 9 ans après l'avoir reçu et ne sera peut-être pas la seule à souhaiter réduire ses activités au sein de l'AFR. Il convient de **susciter des candidatures** dès maintenant : tout membre de l'AFR, professeur ou non, en activité ou non, russisant ou non peut candidater aux fonctions qu'il se sent capable de remplir, n'hésitez pas à le faire.
- Les **doctoriales 2020** étaient prévues en juin à **l'université de Poitiers**, lien établi ici aussi par Evelyne Enderlein avec notre collègue Galina Subbotina. Repoussées à octobre, elles n'ont pu se tenir pour des raisons sanitaires. L'engagement est d'ores et déjà pris d'organiser les **doctoriales 2022**, dans cette même université, sur un thème différent. Les doctorants et jeunes docteurs qui y étaient inscrits ont cependant pu publier leurs textes dans *La Revue russe* (n°55, sortie en décembre prochain). Souvent première publication, c'est pour eux un moment important qu'il convenait de sauver. Des remerciements particuliers reviennent ici aux rédacteurs, Régis Gayraud et Philippe Comte et au correcteur, Alain Slanoski, de la revue, qui ont assumé un travail considérable pour les rendre publiables.
- **La Revue russe** a été régulièrement publiée (n°52, 53, 54). L'érosion du nombre de ses abonnés (**126 au 8 novembre 2020**) va de pair avec celui des adhérents à l'AFR. Mais, phénomène nouveau, la proportion adhérents abonnés/adhérents non abonnés à elle-même diminué : à 45%, elle est pour la première fois sous la barre des 50%.

La solution retenue reste **sa mise en ligne**. Envisagée sur Jstor en mars 2019, elle n'a pu être faite, Jstor ne répondant pas à nos demandes (Bulletin 86-87). Il est donc prévu de réduire, voire de supprimer la barrière mobile sur Persée. Le dernier numéro mis en ligne sur ce site est le n°40, de 2013, faute de mains disponibles pour suivre la mise en ligne des numéros suivants. C'est évidemment très dommageable à la fidélisation du lectorat et pour les auteurs. Il y sera remédié sous peu.

Régis Gayraud, professeur à l'université de Clermont-Ferrand, a succédé à Hélène Mélat à la rédaction en chef de la revue. Merci à lui de mettre ses compétences au service de l'AFR. **Anna Colin-Lebedev** (sociologue, politiste) et **François-Xavier Nérard** (historien) ont rejoint les comités de lecture et de rédaction ; leur arrivée accompagne l'évolution en cours des études russes. Les comités de lecture et de rédaction ont été réordonnés, leurs membres non adhérents à l'AFR invités à le devenir pour pouvoir y rester.

La fabrication de la revue repose intégralement sur le bénévolat des comités, sa composition est assurée « en interne ». Seules l'impression et l'expédition sont externalisées. Ceci permet de réduire les dépenses, la subvention du CNL devant être complétée par les recettes des abonnements mais aussi des cotisations pour financer les deux numéros annuels. De ce point de vue, il faut donc avoir à l'esprit que si Richard Brunet, le compositeur, était empêché d'une façon ou d'une autre, la composition en externe aurait tôt fait de vider les caisses de l'AFR.

- **Les Présentations d'ouvrages et les conférences AFR/CREE¹** ont beaucoup souffert de la pandémie. Les trois premières conférences prévues en 2019-2020 (Bulletin 83-84) ont bien eu lieu, reprises par des articles dans le n°54 de *La Revue russe*. La présentation par Serge Rolet de son livre *Qu'est-ce que la littérature russe*, a été maintenue à la date prévue mais s'est faite en ligne. Son succès (plus de 60 auditeurs), incite à envisager de coupler dans l'avenir présentiel et virtuel.

Une liste conséquente de propositions permet d'envisager sereinement l'avenir.

- Le **concours AFR 2018** de sensibilisation à l'étude du russe a connu une très belle issue : parmi les prix remis en février 2019 aux Journées européennes du livre russe un stage de dix jours à Sotchi a été offert aux lauréats, tous frais pris en charge, par la partie russe du Dialogue de Trianon. Remercions encore une fois Mme Célia Prost, professeur au collège Cassagnol de Bordeaux et mère de 4 enfants, qui a trouvé la possibilité d'accompagner et de séjourner sur place avec les lauréats, début août 2019 (cf. Bulletin n°83-84).

Malheureusement pour les lauréats du **concours 2019** ce même stage à Sotchi prévu l'été 2020, a été annulé à cause de la pandémie. Nous sommes actuellement sans nouvelles de nos partenaires russes à ce sujet.

Le concours 2020 vient d'être lancé, il bénéficie du label Dialogue de Trianon. Il s'agit pour la première fois de produire une brève vidéo : "Réalise une vidéo de deux minutes sur le thème : Un peu de Russie en France ". Les circonstances actuelles ont compliqué le travail de l'équipe qui l'organise, elle mérite d'autant plus nos remerciements : Sylvette Soulié, Hélène Méar et Elena Jourdan, ainsi que Richard et Anna Brunet dont l'aide logistique est essentielle dans toutes les manifestations que nous organisons ou auxquelles nous participons. Le conseil d'administration du 22 juin 2019 a décidé de financer le voyage à

¹ Centre de Recherches sur l'Europe Centre-Orientale et l'Eurasie de l'INALCO ; Catherine Géry en est la co-directrice.

Paris des **lauréats du concours, et d'expédier par la poste** leurs prix à ceux qui ne peuvent se déplacer.

- La première édition du **concours de thèses SOFARUS/AFR** n'a pu s'achever comme prévu le 23 octobre à cause de l'épidémie. Le règlement en a été élaboré et le jury composé conjointement par les deux associations. La SOFARUS a souhaité que le prix soit une somme de 1000€. Le conseil d'administration du 23 novembre 2019 avait refusé d'en partager le coût (Bulletin 85). La SOFARUS n'ayant pas trouvé les soutiens espérés auprès des entreprises, la question est remise à l'ordre du jour à la demande de Philippe Comte, qui représente l'AFR pour ce concours. Vous allez donc être appelés à vous prononcer sur ce point.
- Les activités de **la Régionale de Bordeaux** se sont concentrées sur la musique. Plusieurs concerts ont été organisés en Gironde dans le cadre de la fête de la musique 2019, du Téléthon, d'échanges de chorales dont un avec Tours, sans oublier le traditionnel concert-dîner russe le 18 janvier 2020.

PARTICIPATION À DES ÉVÉNEMENTS

- L'AFR a participé au Salon Ent'revues 2019 ; celui de 2020 a été annulé, l'inscription remboursée. L'annulation de ce salon a des conséquences entre autres financières, des numéros de La Revue russe y étant toujours vendus.
- L'AFR a tenu un stand aux Journées européennes du livre russe 2019 et 2020, auxquelles elle participe désormais traditionnellement. Elle le fera en 2021, covid permettant.
- L'AFR a été représentée à la réception donnée à l'Ambassade de Russie pour la fête nationale russe du 12 juin 2019 par Armelle Groppo et Sylvette Soulié. Il n'y a pas eu de réception en 2020.
- Bien que l'AFR ne soit pas une association de « compatriotes », le conseil d'administration du 23 novembre 2019 a décidé qu'elle devait être présente en tant qu'observateur au Forum annuel des compatriotes. Personne n'a été disponible pour s'y rendre en novembre 2019 (Bulletin 85).

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

- L'AFR se félicite de la nomination au poste d'inspecteur général de François Laurent, après plusieurs mois de vacance du poste. Son implication et son sérieux bien connus de ses collègues professeurs, son expérience de l'administration et sa disponibilité donnent l'assurance que notre discipline sera désormais bien représentée et soutenue au maximum du possible au Ministère de l'Éducation.
Je le remercie de la présentation de l'état de l'enseignement du russe et de ses perspectives, qu'il va nous donner.
- Les bilans des rentrées scolaires 2019 et 2020 dressés par Sylvette Soulié (Bulletins 83-84, 89) montrent une situation hétérogène, mais globalement inquiétante.

La réforme du baccalauréat a en effet porté un coup très sérieux au russe 3e langue (désormais appelée LVC) qui fournissait le gros des effectifs d'élèves : sorti de la liste des options, il voit les heures de cours diminuer et ses épreuves privées d'un coefficient digne des efforts requis par l'apprentissage de cette langue.

- Les lettres adressées par la présidente de l'AFR au président Macron, à son conseiller diplomatique E. Bonne, à Mme Macron et au ministre J-M. Blanquer (Bulletin 79) n'ont reçu de réponse que des services de ce dernier par un courrier qui ne répond pas aux questions qu'elles soulevaient (Bulletin 83-84).
- Le projet de stages franco-russes pour collégiens et lycéens, organisés par l'AFR et l'Alliance française de Perm n'a pas abouti, faute de réel suivi côté russe.
- Saluons dans ce contexte morose l'ouverture régulière de postes au concours du CAPES et de l'agrégation, certains en concours interne, décision attendue de longue date et importante vu le nombre de professeurs non titulaires dans les collèges et les lycées.
- Félicitons Elena Jourdan qui a remarquablement organisé une conférence sur « Le russe dans le monde professionnel », le 24 janvier 2020 au lycée de la Tour (Paris). Plus de 150 personnes y ont participé (Bulletin 86-87). C'est là le meilleur moyen de montrer que l'étude du russe peut aussi être utile et d'inciter à l'entreprendre, un modèle à démultiplier.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

- L'évolution des études russes s'y poursuit au profit des « non-spécialistes ». Des bilans ont été établis à la rentrée 2017 par la section 13 du CNU² et à la rentrée 2018 par l'inspection générale. Il en ressort que pour 64% à 70% des étudiants le russe est une discipline mineure dans leurs études (Bulletin 86-87).
- Ceux qui participent aux stages linguistiques en Russie proposés par le CRSC³ de la rue Boissière à Paris en retirent une entière satisfaction. Les contacts avec notre interlocutrice rue Boissière, Maria Ignatieva, sont excellents. Encore une fois merci à Sylvette Soulié qui les entretient et aide les étudiants à constituer des dossiers toujours gros et toujours reçus très tardivement.
- L'AFR a continué de participer aux travaux du GALET. Merci à Philippe Comte qui l'y représente. En mai 2019 elle s'est rendue dans la délégation du GALET au MESRI⁴ pour y dire les inquiétudes qu'engendre le déséquilibre statistique entre enseignants titulaires et non titulaires, très réel dans les études russes (Bulletin 82) : du bilan précité du CNU, il ressort que parmi les enseignants seuls sont titulaires 44,3% d'entre eux (professeurs et maîtres de conférences), 48,9% si l'on leur adjoint les professeurs du secondaire agrégés

² Le Conseil national des universités est une instance nationale régie par le [décret n° 92-70 du 16 janvier 1992](#). Il se prononce sur les mesures individuelles relatives à la qualification, au recrutement et à la carrière des professeurs des universités et des maîtres de conférences. Il est divisé en sections, la 13^e est celle des études russes.

³ Centre de Russie pour la science et la culture.

⁴ Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

et certifiés détachés dans le supérieur. Une situation difficile pédagogiquement et humainement, qui rappelle celle du secondaire, pour laquelle l'AFR ne dispose pas de statistiques.

- Le GALET a également abordé la question de la certification en langue obligatoire pour obtenir une licence (Bulletin 82), le MESRI projetant d'exiger de tous le TOIEC anglais. En novembre 2019, le conseil d'administration de l'AFR a voté la signature et la diffusion sur la liste de la pétition qui s'y opposait, rédigée par le GALET (Bulletin 85). Après cette date aucune information sur le sujet n'a été communiquée au bureau de l'AFR ni à la présidente. En septembre 2020, c'est par une annonce de la Société des américanistes transférée sur la liste de diffusion que l'AFR est informée du dépôt par le GALET d'un recours devant le Conseil d'État contre l'arrêté finalement publié le 3 avril. L'AFR n'a pas même eu vent de cette démarche tout à fait exceptionnelle, aucun de ses partenaires du GALET ne l'a contactée. Le choc ressenti à la découverte de cet isolement ; l'absence totale de réaction du bureau, du conseil d'administration et des adhérents enseignants du supérieur ; la conviction qu'il fallait faire entendre la voix de l'AFR au plus vite, tant que les esprits étaient occupés par le sujet, ont poussé la présidente à réagir dans l'urgence, à passer outre la collégialité et à déclarer, unilatéralement, à la commission permanente et aux membres de la section 13 du CNU l'adhésion de l'AFR à la démarche (Bulletin 89).
- L'AFR a eu l'honneur d'être invitée par la Conférence des présidents d'université et a été représentée par sa présidente au Colloque franco-russe « Intelligence artificielle et sciences humaines et sociales » (Moscou 30-31 janvier 2020), organisé par la Commission des présidents d'université dans le cadre du Dialogue de Trianon. Elle y a présenté l'AFR et, entre autres, le concours de thèses. Les universités russes présentes ont toutes été très intéressées et dit leur souhait de coopérer. Mais il leur manque une structure de représentation collective. Certaines se sont dites prêtes à en créer une.

PERSPECTIVES ET ACTIONS PRIORITAIRES

- Il est régulièrement question depuis 3 ans d'organiser des cours de russe. Les circonstances ont beaucoup changé mais la demande traditionnelle demeure et une nouvelle opportunité est apparue. L'obligation faite aux étudiants d'obtenir une certification en langue, la quasi inexistence du CLES⁵, l'extrême rareté des tests organisés par la Russie (TRKI) en France, la disparition déjà ancienne des diplômes de russe des affaires délivrés par la CCIP⁶ et, covid aidant, l'habitude prise des échanges et cours en ligne poussent à réfléchir à une offre de cours axée sur une certification (Bulletin 89). Il faudrait qu'un petit groupe se constitue pour en étudier la faisabilité.
- Pour ce faire il est impératif que croisse l'implication des adhérents dans la vie de l'association. Les appels du bureau trouvent très peu d'écho, qu'il s'agisse de savoir ce que doit être l'AFR (Bulletin 80 : 46 réponses en tout, dont les 10 du bureau), de l'enquête sur les manuels (Bulletin 81 : 17 réponses), du bilan des rentrées scolaires (Bulletin 89) ou de l'affichage des formations dans l'enseignement supérieur ; voire aucun écho, que ce soient

⁵ Le certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) est une certification d'État, accrédité par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation (sigle : M.E.S.R.I), qui permet d'évaluer les compétences des étudiants dans une ou plusieurs langues.

⁶ Chambre de commerce et d'industrie de Paris.

les appels à témoignages, la proposition d'organiser des conférences sur le russe dans le monde des affaires (Bulletin 85, 86-87) ou les propositions de coopération pédagogique des éditions Ophrys (Bulletin 81, 82), de l'Association des professeurs de langues vivantes et TV Education, de l'association Des nouvelles d'ailleurs (Bulletin 83-84) . Il nous faut vaincre cette sorte d'atonie collective.

- L'AFR doit absolument rajeunir ses instances représentatives. L'image qui est celle de l'AFR, de très sympathique association (ce qu'elle est) qui rassemble d'anciens professeurs éloignés de la réalité scolaire et universitaire immédiate ne correspond pas à ce qu'elle est⁷. 55% des adhérents enseignants sont en activité mais le bureau n'en compte qu'un tiers. Seuls 4 de ses membres ont donc une vraie légitimité pour représenter l'AFR auprès des instances de l'éducation et de ses pairs. C'est a priori l'une, sinon la principale raison de son isolement parmi ses homologues.

Les causes du manque d'implication sont bien connues et compréhensibles, mais force est de constater que les associations homologues sont bien plus dynamiques, vraisemblablement parce que le renouvellement régulier à court terme des instances y est la règle, que leurs bureaux sont constitués par des enseignants de toute la France, parfois sans aucun parisien, et que leurs champs d'action sont moins nombreux. L'AFR est plus qu'une association strictement corporative, elle en est fière, mais cela a des conséquences qu'il faut assumer.

Notre trésorier est démissionnaire depuis mars 2019, la présidente le sera également au prochain congrès en juin 2021. D'autres souhaitent se libérer d'une partie des tâches qu'ils cumulent. Seule une partie d'entre elles doit revenir à des enseignants en activité, la plupart peuvent être assumées par tout adhérent. Je vous appelle donc tous à vous y engager, plus nous serons nombreux, plus légères elles seront pour chacun. C'est cet indispensable renouvellement qui permettra à l'AFR de continuer à être ambitieusement ce qu'elle est : une association de professeurs et bien plus que cela.

- Je vous remercie de votre attention.

⁷ Basé sur l'annuaire des adhérents 2019 (annuaire 2020), un calcul *grosso modo* qui ne prend pas en compte les 5 associations adhérentes montre que les enseignants y sont 68%, dont 55% en activité et 45% retraités.